

Désignation de l'entreprise :		ARP3				Néant ☐ *			
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	8 900 942	FH		FI	8 900 942	8 232 688
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	8 900 942	FK		FL	8 900 942	8 232 688	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	585 675	140 851	
	Autres produits (1) (11)					FQ	21	13	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	9 486 638	8 373 552
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	8 058 189	6 275 892	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	21 577	44 557	
	Salaires et traitements*					FY	551 812	636 645	
	Charges sociales (10)					FZ	249 335	294 967	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	1 525	1 525
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	28 993	
	Autres charges (12)					GE	8	4	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	8 911 438	7 253 589
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	575 200	1 119 963
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III) GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV) GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	20 116	9 872	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	20 116	9 872	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	20 116	9 872	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	595 316	1 129 835	

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : ARP3

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC		35 000	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD		35 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	175 080	76 623	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG	120 000		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	295 080	76 623	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										II	(295 080)	(41 623)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise									(IX)	IIJ			
Impôts sur les bénéfices *									(X)	IIK	80 683		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										III	9 506 754	8 418 424	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										IIIM	9 287 202	7 330 212	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										IIIN	219 552	1 088 212	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								IIIO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							IIIV			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IIIG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							IIIP			
			- Crédit bail immobilier							IIIQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IIH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									IIJ	20 116	9 872
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									IIK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									IIIX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									IIIC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									IIID		
	(9)	Dont transferts de charges									A1	585 675	3 058
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)									A5	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires		A9						
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin		A7						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
PROVISIONS LITIGES PRUD'HOMMAUX										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
										120 000			
IND LICENCIEMENT/TRANSACTION/RUPTURE CONVENTION										175 080			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ARP3		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 106 AVENUE TOLOSANE		31520 RAMONVILLE ST AGNE			
Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 79525161000031		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le 31122023			
		N-1 31122022			
		Brut 1			
		Amortissements, provisions 2			
		Net 3			
		Net 4			
Capital souscrit non appelé (I) AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
	Frais de développement * CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires AF	AG			
	Fonds commercial (1) AH	AI			
	Autres immobilisations incorporelles AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
	Terrains AN	AO			
	Constructions AP	AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS			
	Autres immobilisations corporelles AT	AU	18 295	15 715	
Immobilisations en cours AV	AW		2 580		
Avances et acomptes AX	AY		4 105		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
	Autres participations CU	CV			
	Créances rattachées à des participations BB	BC			
	Autres titres immobilisés BD	BE			
	Prêts BF	BG			
	Autres immobilisations financières* BH	BI	38 348		
	TOTAL (II) BJ	BK	56 643	15 715	
			40 928	4 105	
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		
		En cours de production de biens BN	BO		
En cours de production de services BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis BR		BS			
Marchandises BT		BU			
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW			
Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY	1 696 211	1 660 435	
Autres créances (3) BZ		CA	1 230 354	5 011 873	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC			
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE		
	Disponibilités CF	CG		3 282	
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	62 075	33 913	
	TOTAL (III) CJ	CK	2 988 640	6 709 503	
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW			
		Primes de remboursement des obligations (V) CM			
		Ecart de conversion actif* (VI) CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	IA	3 045 283	15 715
			3 029 568	6 713 608	
	Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP	0	(3) Part à plus d'un an CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilités	Stocks	Créances	

Désignation de l'entreprise : ARP3

Néant ☐ *

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A CONSERVÉ PAR LE DE LA CAUSE

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :50 000.....)	DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	206 469	
	Report à nouveau	DH		(881 743)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	219 552	1 088 212
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	481 021	261 469
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	120 000	
	Provisions pour charges	DQ	156 311	127 318
	TOTAL (III)	DR	276 311	127 318
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	80 683	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 296 596	5 482 278
	Dettes fiscales et sociales	DY	772 222	620 836
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	122 735	221 708
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	2 272 236	6 324 821
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 029 568	6 713 608
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 272 236	6 324 821
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



A.R.P3

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



A.R.P3

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société A.R.P3,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.R.P3 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 27 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Jean-Baptiste Bouhier

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	18 294.61	15 715.05	2 579.56	4 104.56	1 525.00	37.15
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	38 348.26		38 348.26		38 348.26	
	Total II	56 642.87	15 715.05	40 927.82	4 104.56	36 823.26	897.13
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 696 210.59		1 696 210.59	1 660 434.93	35 775.66	2.15
	Autres créances	1 230 354.18		1 230 354.18	5 011 873.29	3 781 519.11	75.45
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités				3 282.05	3 282.05	100.00
	Charges constatées d'avance (3)	62 075.00		62 075.00	33 913.00	28 162.00	83.04
	Total III	2 988 639.77		2 988 639.77	6 709 503.27	3 720 863.50	55.46
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 045 282.64	15 715.05	3 029 567.59	6 713 607.83	3 684 040.24	54.87

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 0.26
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12		Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000.00		50 000.00			
	Réserves						
	Réserve légale	5 000.00		5 000.00			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	206 468.78				206 468.78	
	Report à nouveau			881 743.17		881 743.17	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	219 552.26		1 088 211.95		868 659.69	79.82
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	481 021.04		261 468.78		219 552.26	83.97
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques	120 000.00				120 000.00	
	Provisions pour charges	156 311.00		127 318.00		28 993.00	22.77
	Total III	276 311.00		127 318.00		148 993.00	117.02
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	80 683.00				80 683.00	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 296 595.57		5 482 277.62		4 185 682.05	76.35
	Dettes fiscales et sociales	772 221.99		620 835.52		151 386.47	24.38
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	122 734.99		221 707.91		98 972.92	44.64
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	2 272 235.55		6 324 821.05		4 052 585.50	64.07
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 029 567.59		6 713 607.83		3 684 040.24	54.87

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an
 2 272 235.55
 6 324 821.05

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	8 900 942.42		8 900 942.42	8 232 688.46		668 253.96	8.12
Chiffre d'affaires NET	8 900 942.42		8 900 942.42	8 232 688.46		668 253.96	8.12
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			585 675.05	140 850.83		444 824.22	315.81
Autres produits			21.02	12.71		8.31	65.38
Total des Produits d'exploitation (I)			9 486 638.49	8 373 552.00		1 113 086.49	13.29
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			8 058 188.64	6 275 891.61		1 782 297.03	28.40
Impôts, taxes et versements assimilés			21 577.27	44 556.56		22 979.29	51.57
Salaires et traitements			551 811.77	636 644.73		84 832.96	13.33
Charges sociales			249 334.58	294 967.11		45 632.53	15.47
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 525.00	1 525.00			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			28 993.00			28 993.00	
Autres charges			8.20	4.08		4.12	100.98
Total des Charges d'exploitation (II)			8 911 438.46	7 253 589.09		1 657 849.37	22.86
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			575 200.03	1 119 962.91		544 762.88	48.64
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022	Ecart N / N-1	
	12	12	Euros	%
Produits financiers Produits financiers de participations (3) Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	20 115.60	9 871.64	10 243.96	103.77
Total V	20 115.60	9 871.64	10 243.96	103.77
Charges financières Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	20 115.60	9 871.64	10 243.96	103.77
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	595 315.63	1 129 834.55	534 518.92	47.31
Produits exceptionnels Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		35 000.00	35 000.00	100.00
Total VII		35 000.00	35 000.00	100.00
Charges exceptionnelles Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	175 080.37 120 000.00	76 622.60	98 457.77 120 000.00	128.50
Total VIII	295 080.37	76 622.60	218 457.77	285.11
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	295 080.37	41 622.60	253 457.77	608.94
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX) Impôts sur les bénéfices (X)	80 683.00		80 683.00	
Total des produits (I+III+V+VII)	9 506 754.09	8 418 423.64	1 088 330.45	12.93
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	9 287 201.83	7 330 211.69	1 956 990.14	26.70
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	219 552.26	1 088 211.95	868 659.69	79.82

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
 : Redevance de crédit bail immobilier
 (3) Dont produits concernant les entreprises liées
 (4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

L'année 2023 a été marquée par une consolidation de la reprise post-pandémie COVID-19, la poursuite de la guerre en Ukraine, une inflation toujours soutenue mais sensiblement plus faible qu'en 2022 (énergie, matières premières, salaires, transports...), néanmoins ponctuée selon les domaines d'effets de rattrapages sur 2022 qui restent significatifs (salaires, renégociation des tarifs contractuels, ...). Les difficultés d'approvisionnement connues en 2022 s'estompent mais font place à la difficulté croissante et générale post-pandémie de trouver de la main d'œuvre qualifiée et motivée, toutes activités confondues, et aux efforts soutenus de recrutement et de stabilisation des équipes que cela induit.

Au regard des incertitudes que le Groupe G3S ALYZIA a dû gérer et de leurs répercussions au quotidien, la société a renforcé ses efforts pour maintenir sa performance opérationnelle et a porté une attention accrue sur les prix dans un contexte d'inflation qui reste très supérieure à la situation d'avant pandémie.

Sur l'exercice, la reprise du trafic aérien s'est accélérée. Afin d'atteindre un niveau d'activité globale proche de 100% par rapport à l'exercice 2019 pré-COVID, le groupe a dû intensifier ses opérations et optimiser ses ressources.

Depuis le début du conflit en Ukraine, le jeudi 24 février 2022, nous suivons l'évolution de la situation afin d'anticiper et de traiter les conséquences sur nos activités. Certaines des sanctions décidées à l'encontre de la Russie par les autorités américaines et européennes s'appliquent aux activités et produits aéronautiques. Contrairement à 2022, il n'y a plus eu aucun courant d'affaire avec les compagnies Russes en 2023, et les factures antérieures avaient déjà été dépréciées en 2022. Ce conflit n'a donc aucun impact direct dans les comptes clos au 31/12/2023.

A ce jour, le conflit Israélo-Palestinien, initié le 7 octobre 2023, n'a eu aucun effet observable sur le conduite de nos activités.

Sur ces bases, les états financiers ont été arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 et les règlements suivants applicables relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2023 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Intégration fiscales :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2014.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe, lors du paiement de cet impôt.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	127 318	28 993			156 311
Autres provisions pour risques et charges		120 000			120 000
TOTAL	127 318	148 993			276 311
TOTAL GENERAL	127 318	148 993			276 311
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		28 993			
exceptionnelles		120 000			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	38 348	0	38 348
Autres créances clients	1 696 211	1 696 211	
Personnel et comptes rattachés	1 158	1 158	
Taxe sur la valeur ajoutée	520 550	520 550	
Groupe et associés	452 393	452 393	
Débiteurs divers	256 253	256 253	
Charges constatées d'avance	62 075	62 075	
TOTAL	3 026 988	2 988 640	38 348

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 296 596	1 296 596		
Personnel et comptes rattachés	451 857	451 857		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	254 547	254 547		
Taxe sur la valeur ajoutée	63 629	63 629		
Autres impôts taxes et assimilés	2 189	2 189		
Groupe et associés	80 683	80 683		
Autres dettes	122 735	122 735		
TOTAL	2 272 236	2 272 236		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	5 000			5 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les comptes bancaires sont centralisés grâce à la mise en place d'un cash pooling avec la société Alyzia.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 335 789
Autres créances	188 491
Total	1 524 280

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	432 658
Dettes fiscales et sociales	601 040
Autres dettes	122 726
Total	1 156 424

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	62 075
Total	62 075

PCA - Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché la société n'a pas à en donner le détail.

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	826 743-
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	1 088 212
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	261 469
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	261 469
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	219 552
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	481 021
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	219 552
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	219 552

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS ASSISTANCE EN ESCALE	8 900 942
Total	8 900 942

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	8 900 942
Total	8 900 942

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Agents de maîtrise et techniciens	4
Ouvriers	12
Total	17

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		20 116
Dont entreprises liées		20 116

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	595 316	
Résultat exceptionnel (hors participation)	295 080	
Résultat comptable (hors participation)	300 235	80 683

Honoraires des commissaires aux comptes

Cette information est mentionnée dans les comptes de la société consolidante Méraïna.
La société est donc exemptée de fournir cette information dans ses comptes annuels.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Les indemnités de départ à la retraite sont provisionnées, conformément à la recommandation de l'ANC 2013-02, charges sociales incluses, en conformité avec l'évolution de la loi de financement de la Sécurité Sociale.

Pour la clôture 2023, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Le calcul de l'engagement de la société en matière d'indemnités de fin de carrière est fondé sur l'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 153 406€ est constituée, cette provision a été calculée par un actuair indépendant. En 2022, la provision était de 124 413€.

Les effets de changement dans les hypothèses actuarielles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi (indemnité de fin de carrière) sont intégralement comptabilisés en charge sur la période.

La provision pour médaille de travail d'un montant de 2 905€ est estimée par ce même actuair.

évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette à la date d'évaluation.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 2%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 3.17%
- Taux charges sociales : 40%
- Table de mortalité : table INSEE 2021

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- PROVISIONS LITIGES PRUD'HOMAUX	120 000	68750000
- IND LICENCIEMENT/TRANSACTION/RUPTURE CON	175 080	67180000
Total	295 080	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTURATION FILIALES	569 250
REMBT CPAM/MUTUELLES/PREVOYANCES	16 425
Total	585 675

Désignation de l'entreprise :ARP3

Néant

*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
								2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants		L9			KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants		M1			KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2			KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *						KV	8 005	KW		KX	
		Matériel de transport *						KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	10 290	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	18 295	LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U		8V		8W	
		Autres titres immobilisés						1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V	38 348		
TOTAL IV						1Q		1R		1S	38 348		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	18 295	0H		0J	38 348		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		C0		D0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	8 005	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	10 290	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		
	TOTAL III			IY		NG		NH	18 295	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		0U		M7	
Autres participations			I0		0X		0Y			
Autres titres immobilisés			11		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières			12		2E		2F	38 348		
TOTAL IV			13		NJ		NK	38 348		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14		0K		0L	56 643	0M	56 643

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : ARP3Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	5 320	QE	801	QF		QG	6 121
immobilisations	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	8 870	QM	724	QN		QO	9 594
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	14 190	QV	1 525	QW		QX	15 715
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	14 190	QP	1 525	QQ		QR	15 715

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6			
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV			
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1			
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD			
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6			
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4			
	Inst.gales,agence et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agence am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7			
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3			
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1			
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8			
Frais d'acquisition de titres de participations		NL							NM							NO	
TOTAL III																	
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV			
Total général non ventilé (NP + NO + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A.R.P 3

Société par actions simplifiée au capital de 50.000 €

Siège social : 106 Avenue Tolosane, 31520 Ramonville Saint-Agne

R.C.S. Toulouse 795 251 610

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 28 JUIN 2024
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Affectation du résultat

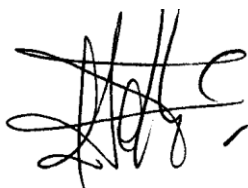
L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 219.552,26 € au compte « autres réserves ».

Déclaration au titre de l'article 243 bis du Code général des impôts

L'associée unique déclare, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois précédents exercices.

Cette décision a été prise par l'associée unique le 28 juin 2024.

Le président, MÉRIL SELLAN



ANNEXE

SOMMAIRE

page

CERTIFIÉ CONFORME
ORIGINAL
toff

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
Informations générales complémentaires	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	8
Evaluation des immobilisations corporelles	8
Evaluation des amortissements	8
Evaluation des créances et des dettes	8
Dépréciation des créances	8
Disponibilités en Euros	9
Produits à recevoir	9
Charges à payer	9
Charges et produits constatés d'avance	9
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	10
Variation des capitaux propres	10
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	10
Ventilation de l'effectif moyen	10
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	10
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	11
Honoraires des commissaires aux comptes	11
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	11
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	12
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	12
Transferts de charges	12

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- PROVISIONS LITIGES PRUD'HOMMAUX	120 000	68750000
- IND LICENCIEMENT/TRANSACTION/RUPTURE CON	175 080	67180000
Total	295 080	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTURATION FILIALES	569 250
REMBT CPAM/MUTUELLES/PREVOYANCES	16 425
Total	585 675

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	595 316	
Résultat exceptionnel (hors participation)	295 080-	
Résultat comptable (hors participation)	300 235	80 683

Honoraires des commissaires aux comptes

Cette information est mentionnée dans les comptes de la société consolidante Méraïna.
La société est donc exemptée de fournir cette information dans ses comptes annuels.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Les indemnités de départ à la retraite sont provisionnées, conformément à la recommandation de l'ANC 2013-02, charges sociales incluses, en conformité avec l'évolution de la loi de financement de la Sécurité Sociale.

Pour la clôture 2023, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Le calcul de l'engagement de la société en matière d'indemnités de fin de carrière est fondé sur l'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 153 406€ est constituée, cette provision a été calculée par un actuair indépendant. En 2022, la provision était de 124 413€.

Les effets de changement dans les hypothèses actuarielles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi (indemnité de fin de carrière) sont intégralement comptabilisés en charge sur la période.

La provision pour médaille de travail d'un montant de 2 905€ est estimée par ce même actuair.

évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette à la date d'évaluation.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 2%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 3.17%
- Taux charges sociales : 40%
- Table de mortalité : table INSEE 2021

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché la société n'a pas à en donner le détail.

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	826 743-
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	1 088 212
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	261 469
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	261 469
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	219 552
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	481 021
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	219 552
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	219 552

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS ASSISTANCE EN ESCALE	8 900 942
Total	8 900 942

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	8 900 942
Total	8 900 942

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Agents de maîtrise et techniciens	4
Ouvriers	12
Total	17

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		20 116
Dont entreprises liées		20 116

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les comptes bancaires sont centralisés grâce à la mise en place d'un cash pooling avec la société Alyzia.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 335 789
Autres créances	188 491
Total	1 524 280

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	432 658
Dettes fiscales et sociales	601 040
Autres dettes	122 726
Total	1 156 424

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	62 075
Total	62 075

PCA - Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 296 596	1 296 596		
Personnel et comptes rattachés	451 857	451 857		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	254 547	254 547		
Taxe sur la valeur ajoutée	63 629	63 629		
Autres impôts taxes et assimilés	2 189	2 189		
Groupe et associés	80 683	80 683		
Autres dettes	122 735	122 735		
TOTAL	2 272 236	2 272 236		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres		
		Au début	Créés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	5 000		5 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe, lors du paiement de cet impôt.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	127 318	28 993			156 311
Autres provisions pour risques et charges		120 000			120 000
TOTAL	127 318	148 993			276 311
TOTAL GENERAL	127 318	148 993			276 311
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		28 993			
		120 000			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	38 348	0	38 348
Autres créances clients	1 696 211	1 696 211	
Personnel et comptes rattachés	1 158	1 158	
Taxe sur la valeur ajoutée	520 550	520 550	
Groupe et associés	452 393	452 393	
Débiteurs divers	256 253	256 253	
Charges constatées d'avance	62 075	62 075	
TOTAL	3 026 988	2 988 640	38 348

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 et les règlements suivants applicables relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2023 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Intégration fiscales :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2014.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

L'année 2023 a été marquée par une consolidation de la reprise post-pandémie COVID-19, la poursuite de la guerre en Ukraine, une inflation toujours soutenue mais sensiblement plus faible qu'en 2022 (énergie, matières premières, salaires, transports...), néanmoins ponctuée selon les domaines d'effets de rattrapages sur 2022 qui restent significatifs (salaires, renégociation des tarifs contractuels, ...). Les difficultés d'approvisionnement connues en 2022 s'estompent mais font place à la difficulté croissante et générale post-pandémie de trouver de la main d'œuvre qualifiée et motivée, toutes activités confondues, et aux efforts soutenus de recrutement et de stabilisation des équipes que cela induit.

Au regard des incertitudes que le Groupe G3S ALYZIA a dû gérer et de leurs répercussions au quotidien, la société a renforcé ses efforts pour maintenir sa performance opérationnelle et a porté une attention accrue sur les prix dans un contexte d'inflation qui reste très supérieure à la situation d'avant pandémie.

Sur l'exercice, la reprise du trafic aérien s'est accélérée. Afin d'atteindre un niveau d'activité globale proche de 100% par rapport à l'exercice 2019 pré-COVID, le groupe a dû intensifier ses opérations et optimiser ses ressources.

Depuis le début du conflit en Ukraine, le jeudi 24 février 2022, nous suivons l'évolution de la situation afin d'anticiper et de traiter les conséquences sur nos activités. Certaines des sanctions décidées à l'encontre de la Russie par les autorités américaines et européennes s'appliquent aux activités et produits aéronautiques. Contrairement à 2022, il n'y a plus eu aucun courant d'affaire avec les compagnies Russes en 2023, et les factures antérieures avaient déjà été dépréciées en 2022. Ce conflit n'a donc aucun impact direct dans les comptes clos au 31/12/2023.

A ce jour, le conflit Israélo-Palestinien, initié le 7 octobre 2023, n'a eu aucun effet observable sur la conduite de nos activités.

Sur ces bases, les états financiers ont été arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT